

Décembre 1996

Québec, le 16 décembre 1996

Monsieur Roch Nappert
Directeur des études
Cégep de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec) J2C 6A2

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme de DEC en Informatique

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le *Bilan des réalisations pour l'année 1995-1996* que vous lui avez transmis le 7 octobre dernier, en réponse aux modalités de suivi à la recommandation formulée dans son rapport d'évaluation de ce programme.

Cette recommandation touchait les équipements informatiques et elle comportait trois volets : le support technique pour l'entretien et la réparation; la disponibilité d'un poste de travail pour chaque étudiant d'un groupe donné; l'accessibilité à des laboratoires munis des équipements et des logiciels requis.

La Commission estime que les actions réalisées et entreprises par le Collège répondent adéquatement à sa recommandation par l'application de solutions satisfaisantes aux problèmes identifiés. Elle constate qu'un support technique adéquat est maintenant assuré en situation d'urgence, à la satisfaction des professeurs du département. Elle prend bonne note que la recherche d'autres solutions est en cours pour compléter l'aménagement déjà effectué. L'augmentation des postes de travail et la division des groupes d'étudiants en première année permettent d'atteindre de manière satisfaisante le ratio souhaité d'un poste de travail par étudiant pour les travaux de laboratoires. Enfin, l'achat de nouveaux appareils et d'équipements telles les cartes réseau ainsi que la liaison avec le réseau Internet assurent une meilleure accessibilité à des laboratoires munis d'équipements plus adéquats. La Commission note la création d'un comité pour évaluer les besoins en vue de maximiser l'utilisation des équipements.

La Commission constate par ailleurs que plusieurs actions ont été réalisées, entreprises ou planifiées pour donner suite aux suggestions et aux commentaires de son rapport et aux actions envisagées dans le rapport d'auto-évaluation du Collège. Elle souligne en particulier les améliorations apportées et envisagées au cours *Système d'exploitation*, l'établissement d'une séquence d'apprentissage pour les trois cours conduisant à la programmation dans un environnement graphique, l'équilibre de la charge de travail des étudiants, la révision de la politique de perfectionnement et les mesures prises pour améliorer les taux de réussite en début de programme.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Cégep de Drummondville a su profiter de l'évaluation de son programme de DEC en *Informatique* pour en améliorer la qualité.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer